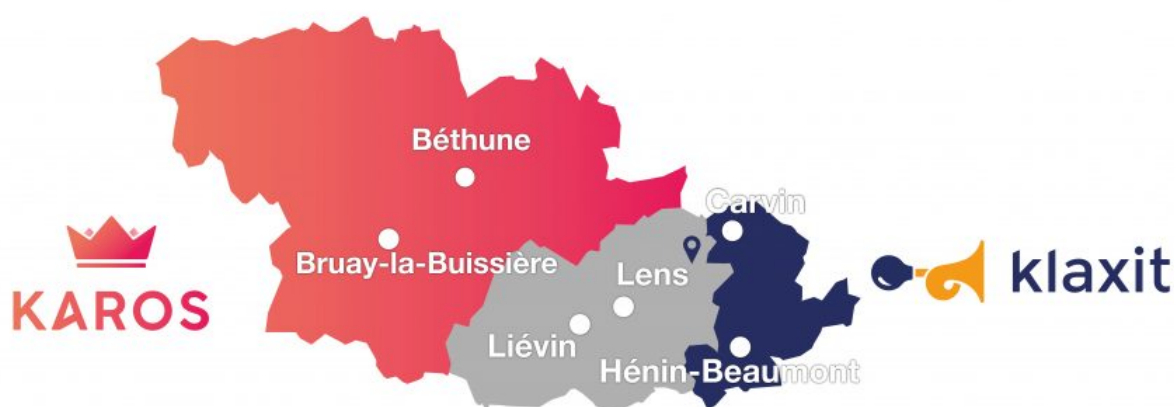


<https://www.artois-mobilites.fr/la-mobilite-sur-le-territoire-covoiturage-de-proximite/>

LANCEMENT DU COVOITURAGE DE PROXIMITÉ

Le SMTAG expérimente, à partir de ce lundi 21 septembre 2020, le covoiturage subventionné via deux applications mobiles.

Expérimentation de deux programmes de covoiturage de proximité



- La première (Karos) concerne le secteur de l'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (grand public ou salariés d'entreprise). Une application mobile met automatiquement en relation les automobilistes du secteur avec les passagers. Les abonnés Tadao ont la possibilité de combiner leur trajet en voiture avec un trajet sur le réseau Tadao .



- La seconde (Klaxit) permet à des salariés de plusieurs grandes entreprises de la CAHC (Moy Park, Faurecia notamment) ainsi que ceux des entreprises de la ZA de la Motte du Bois à Harnes (Mc Cain par exemple), d'utiliser l'application Klaxit durant douze mois pleins sur le trajet domicile - travail. Une enveloppe a également été allouée pour permettre aux salariés travaillant hors de ces zones d'activité de tester également ce système de covoiturage.

Cette première phase d'expérimentation durera une année complète.



Les deux applications sont disponibles sur les plateformes de téléchargement.



Secteur de Béthune-Bruay Artois Lys Romane	Secteur d'Hénin-Carvin
 Covoiturage quotidien	 Covoiturage domicile/travail
 Possibilité de faire un trajet covoiturage + bus	 Plusieurs entreprises partenaires
 1,20€* le trajet	 Service gratuit pour les trajets éligibles
 Service gratuit pour les abonnés TADAO	 Rétribution de 2€ pour les conducteurs
 Rétribution minimum de 2€ pour les conducteurs	





Rendez-vous sur TADAO.fr pour en savoir plus sur cette offre, vérifier l'éligibilité de votre trajet [puis télécharger l'application](#).



Télécharger l'application, inscrivez-vous et vérifiez l'éligibilité de votre trajet.

[Téléchargement pour smartphone ANDROÏD](#)

[Téléchargement pour smartphone APPLE](#)

Liste des entreprises partenaires du programme subventionné : Décathlon, Moy Park, Faurécia et Dupont-Restaurant

Vous souhaitez que votre entreprise apparaisse dans cette liste ? Adressez-nous un message à contact@smtag.fr

**1.20€ pour les trajets éligibles dont l'adresse de départ et l'adresse d'arrivée sont situées dans le périmètre de la CABBALR pour les non abonnés au réseau Tadao.*

Les gestes barrières doivent évidemment être respectés pendant vos trajets. Nous vous conseillons également d'aérer autant que possible le véhicule avant, pendant et après votre covoiturage.

